

## releve

Champ	Libellé	Obligation	Unicité	Règle de renseignement
<a href="#">cd_jdd</a>	Code du jeu de données	Oui	Non	La valeur de ce champ doit correspondre à celle décrite dans la table "métadonnées" (champ permettant la jointure entre ces tables).
<a href="#">cd_releve</a>	Code du relevé dans le jdd mère	Oui	Non	Ce champ permet de garder une traçabilité entre la BDD du CBN et le Hub Agrégation. C'est le code utilisé par le CBN pour faire référence au relevé dans sa BDD
<a href="#">cd_releve_perm</a>	Identifiant du relevé	Oui	Oui	C'est une URL qui suit le format suivant : nom de domaine + releve + uuid. Plus d'information sur le format et une possibilité pour le produire : <a href="http://wiki.fcbn.fr/doku.php?id=outil:hub#generer_les_identifiants_permanents_pour_ces_donnees">http://wiki.fcbn.fr/doku.php?id=outil:hub#generer_les_identifiants_permanents_pour_ces_donnees</a>
<a href="#">date_debut</a>	Date de début de l'action	Oui	Oui	Format ISO 8601 (yyyy-MM-dd). Attention, dans le cas de données précise à l'année, mettre le yyyy-01-01 et nature_date = interprété
<a href="#">data_fin</a>	Date de fin de l'observation	Oui	Oui	Format ISO 8601 (yyyy-MM-dd). Attention, dans le cas de données précise à l'année, mettre le yyyy-01-01 et nature_date = interprété
<a href="#">nature_date</a>	Nature de la date	Oui	Non	Selon les cas, la date est originelle (O) ou interprétée (I). Dans le cas de date avec une précision à l'année ou au mois, il est nécessaire de considérer que la date est interprétée.
<a href="#">meth_releve</a>	Methode de relevé	Oui	Non	Dans le cas du data, ce champ est toujours égal à 'levé floristique
<a href="#">typ_protocole</a>	Type de protocole	Oui	Non	Permet de savoir si le relevé est issu d'un Inventaire général (ig), un Inventaire ciblé (ic) ou un Suivi de station (st)
<a href="#">rmq</a>	Remarque	Non	Non	Champ libre

From:  
<https://wiki.fcbn.fr/> - **Wiki - FCBN**

Permanent link:  
<https://wiki.fcbn.fr/doku.php?id=fsd:releve&rev=145555988>

Last update: **2022/03/07 12:00**

